



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LOT-ET-GARONNE

PREUVE DE DEPOT N° 20180010 DU 9 JANVIER 2018

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME
DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

SASU LE TEMPS DES CERISES
Chemin du Saylat
Agropole
47310 ESTILLAC

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Non
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Non

Ancien exploitant : CAFES TAILLEFER

Date effective du changement d'exploitant : 21 mars 2008

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : Oui

Déclarant : Monsieur GONZALEZ Patrice

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 28 décembre 2017

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : -

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement